Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 8

Artikel: À propos de l'Exposition scolaire permanente au Pensionnat de Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PROPOS DE L'EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE
au Pensionnat de Fribourg

Notre Constitution fédérale proclame dans son fameux article 27 le principe que *les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance.*

Cette prétendue neutralité de l'école publique laïque, obligatoire, non confessionnelle, etc., au nom de laquelle la Suisse entière a été divisée en deux camps rivaux à la mémorable journée du 26 novembre 1882, nous sommes bien loin de la rencontrer dans un grand nombre de manuels scolaires. Il n'est pas difficile, sans doute, d'observer cette neutralité dans une grammaire ou dans un traité de calcul, mais c'est dans les abrégés d'histoire, de géographie, d'instruction civique et dans les livres de lecture que l'hostilité se manifeste, plus ou moins habilement déguisée, contre les croyances et les convictions des parents chrétiens. Ce sont ces livres qui aident à introduire le dualisme dans la famille, en préparant des fils sceptiques ou impies à des pères de famille chrétiens.

On peut dire sans exagération que l'esprit général d'un grand nombre de manuels classiques d'histoire est des plus déplorables. Mais il est certaines époques et certains événements qui ont le privilège de défrayer tout spécialement l'esprit de secte et de parti en haine du christianisme intégral et des vrais principes de l'ordre social. Ces mensonges et ces calomnies constituent le fonds inépuisable où vont emprunter les porte-voix de la démagogie quand ils veulent égarer les multitudes aux heures agitées de la vie publique, alors qu'il s'agit d'inspirer la peur et la haine du spectre noir, de l'ultramontanisme, du jésuitisme, du cléricalisme, du *Syllabus,* de l'infaillibilité pontificale, etc. Les événements travestis par les faiseurs d'abrégés se rapportent à l'Eglise, à ses institutions, à son influence sociale. C'est ainsi, par exemple, que la Papauté, la vie monastique, le moyen-âge, les croisades, l'inquisition, la Renaissance, la Réformation, la Saint-Barthélemy, l'édit de Nantes, la Révolution française, etc., la vie de quelques Papes (Grégoire VII, Alexandre VI, Clément IV, etc.), celles de Jeanne d'Arc, de Galilée, etc., ont été totalement défigurées par l'histoire devenue tout à la fois carricature et pamphlet depuis trois siècles.

Mêmes préocupations sectaires et radicales dans plusieurs de nos abrégés d'histoire nationale, c'est-à-dire même tendance à dénigrer l'Eglise et à laisser dans l'ombre son action salutaire. La Suisse d'avant 1789 est présentée sous des couleurs assom-

bries : tous les progrès datent de la Révolution et surtout des Constitutions de 1830, de 1848 et de 1874, qui sont appelées l'*époque de la régénération (!)*. Tout ce qui a précédé est représenté comme une lente préparation à ce merveilleux épanouissement de lumières, de progrès, de prospérités et de splendeurs de l'ère contemporaine, suivant les procédés de la peinture, où les ombres habilement disposées font ressortir les effets de lumière.

Certains traités de géographie sont aussi comme les guides des touristes le reflet des préoccupations politico-religieuses de leurs auteurs : chez les catholiques règnent le fanatisme, l'ignorance, la superstition, la paresse, la misère ; ailleurs, toutes les splendeurs de cette civilisation matérielle qui transforme les églises et les couvents en casernes, en prisons, en pénitenciers, en asiles d'aliénés.

Mais c'est dans les manuels d'enseignement civique surtout que les organisateurs de la déchristianisation de l'école se sont donnés pleine carrière. Ces livres qui pullulent sont la glorification de l'Etat moderne et de ses envahissements sur les droits de l'individu, de la famille, de la commune, de la corporation ; ils présentent sur les questions capitales du jour un ensemble de solutions antichrétiennes et antisociales. En ce qui concerne spécialement notre pays, les manuels en faveur préconisent surtout les articles de la Constitution fédérale qui sont dirigés contre les droits scolaires et confessionnels des catholiques, ceux qui favorisent la centralisation, la bureaucratie, le militarisme, la libérté illimitée des cabarets, etc. : bref, les dispositions dictées par la haine du catholicisme, après la guerre franco-prussienne de 1870, sous l'influence des désastres de la France et des persécutions du Kulturkampf qui sévissait avec vigueur en Allemagne. C'est qu'il s'agissait alors, disait-on, de défendre les droits de l'Etat contre les empiètements de l'ultramontisme et les prétentions de la curie romaine, après la publication du *Syllabus* et la proclamation de l'infaillibilité pontificale.

Que dirons-nous enfin des *livres de lecture* en faveur dans plusieurs cantons ? Ces livres ont une importance d'autant plus grande que dans beaucoup d'écoles primaires ils constituent à peu près l'unique manuel placé entre les mains des enfants ; ils remplacent ainsi les abrégés plus ou moius secs et arides en usage ailleurs pour les leçons de géographie, d'histoire, etc. On se rappelle que plusieurs de ces livres de lecture ont suscité les alarmes et les protestations du clergé et de l'épiscopat et que les gouvernements qui patronnaient ces onvrages se sont vus obligés, bon gré mal gré, de les retirer de la circulation pour les soumettre à un travail de révision qui donnât satisfaction à la conscience chrétienne.

Sans doute, un livre de lecture ne saurait avoir la prétention d'être un catéchisme, mais tout au moins ne doit-il pas être opposé au catéchisme et signaler la rupture avec Rome comme

un affranchissement. Or, il est des livres de lecture qui présentent à doses perfides les théories du darwinisme, du panthéisme, du matérialisme et du naturalisme. Au point de vue moral, on y trouve des maximes aussi déplorables qu'au point de vue doctrinal. Dans les textes historiques, les dénominations des partis sont toujours désobligeants pour les défenseurs de la justice et de la vérité. Ce sont les réactionnaires, les rétrogrades, les cléricaux, les ultramontains opposés aux libéraux, aux amis du progrès, etc. A partir de 1830, l'histoire est traitée dans un sens partial, au service d'une propagande peu avouable. C'est ainsi que la politique, et une politique subversive, pénètre sournoisement dans le sanctuaire de l'étude et que des enfants sans défense sont élevés contre les idées et les aspirations de leurs parents, dans le mépris du passé et de tout ce que ceux-ci sont habitués à vénérer et à respecter.

Mais à quoi bon tant insister dans le *Bulletin pédagogique* sur les mauvais manuels scolaires? Chacun sait que les livres adoptés pour nos écoles sont choisis avec la sollicitude la plus scrupuleuse par une autorité qui ne saurait nous être suspecte. Chacun sait aussi que nos instituteurs ont reçu à Hauterive cette préparation foncièrement chrétienne qui les a appelés à devenir les dignes auxiliaires des familles, des communes, de l'Eglise et de l'Etat. Pourquoi dès lors ces critiques qui peuvent paraître dirigées contre des livres, des auteurs et des instituteurs qui ne le méritent en aucune manière ?

C'est parce que, à côté de ces livres et de ces auteurs irréprochables, nos instituteurs peuvent être exposés à recevoir d'autres livres moins inoffensifs, mais d'autant plus séduisants par le charme du style. Le prosélytisme de l'erreur et du mal a pour lui toutes les avenues de la réclame. On peut ne pas savoir assez bien défendre son porte-monnaie et les rayons de sa petite bibliothèque contre cette invasion sournoise. On veut essayer de nouvelles méthodes, de nouveaux procédés plus efficaces, plus expéditifs. Il a aussi des recueils d'exercices avec corrigés, à l'usage du maître, qui sont un doux oreiller pour ceux qui aiment à trouver la besogne toute faite.

On ne saurait naturellement désigner les livres répréhensibles visés ici d'une manière générale : ils se nomment *légion* et une revue pédagogique n'est pas un catalogue de l'Index. D'ailleurs, la ligne de conduite de nos instituteurs fribourgeois est toute tracée : il y a au-dessus d'eux et tout près d'eux des supérieurs qui ont autorité pour juger des livres non adoptés dans nos écoles. Qu'on s'adresse en toute confiance à ces supérieurs éclairés et bienveillants et l'on s'en trouvera bien à tous égards : il ne faut pas plus de dualisme entre l'école et l'Eglise qu'entre l'école et la famille.

Si vous voulez faire ample connaissance avec les meilleurs manuels classiques de la Suisse et de l'étranger, allez donc voir,

chers instituteurs, l'exposition scolaire permanente si habilement, si ingénieusement organisée au Pensionnat de Fribourg par l'un de vos excellents et dévoués collègues. Là vous pourrez consulter à loisir les excellents ouvrages des Frères de la Doctrine chrétienne et d'autres encore contre lesquels nos revues d'enseignement ont organisé la conspiration du silence si elles n'en traitent pas d'une manière systématiquement défavorable. Faisons des vœux pour que cette exposition puisse grandir et se développer dans un local plus spacieux et plus central et remercions en attendant M. G. pour son initiative courageuse et infatigable. Mais la meilleure manière de le remercier, c'est de le seconder en entrant dans la Société protectrice de cette exposition, dont les statuts seront sans doute publiés prochainement.

A. B.

Sur l'introduction du français dans les familles de la campagne.

INSTITUTEURS
FAITES LIRE CECI AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE [1]

La Société fribourgeoise d'éducation a longuement discuté, dans sa réunion annuelle du 9 juillet à Estavayer, la question de l'introduction du français dans les familles.

On a été d'accord à reconnaître que le patois est, pour les jeunes élèves, une cause de retard considérable, et qu'il constitue, pour les élèves plus avancés en âge, le principal obstacle à l'enseignement primaire de la composition française.

L'introduction du français dans les familles a donc paru à tous désirable, non point en vue de supprimer notre patois, mais pour alléger la tâche de l'école, pour permettre aux élèves de faire, dans un temps plus court, des études primaires complètes.

Les parents auraient un avantage évident à parler français à leurs jeunes enfants. Ces derniers comprendraient l'instituteur dès le premier jour de leur entrée en classe ; ils sauraient lire plus vite et mieux; ils suivraient avec plus de profit les leçons du catéchisme; ils pourraient, dès la première année d'école, se livrer aux exercices d'orthographe et de composition, et l'expérience prouve que dès l'âge de 13 ans la moyenne de nos écoles auraient parcouru le programme exigé aujourd'hui des élèves de 15 à 16 ans. *L'émancipation de l'école pourrait donc être avancée*

[1] Nous croyons devoir reproduire un article publié par M. l'inspecteur Progin dans le *Fribourgeois* sous le titre : *Mères de famille, ceci s'adresse à vous*. Rien n'expose mieux, sous son vrai jour, la question du patois, ainsi que les avantages qu'il y aurait pour les enfants à parler français dès le bas âge et les moyens efficaces à employer dans ce but.